



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

questions écrites

Question écrite n° 47642

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le fait que le Règlement de l'Assemblée nationale prévoit qu'une réponse aux questions écrites doit être apportée dans un délai de moins de deux mois. Elle s'étonne donc tout particulièrement qu'en ce qui concerne son ministère, 22 de ses questions écrites publiées depuis plus de deux mois soient toujours sans réponse. Une de ces questions est notamment déposée depuis plus de deux ans. Il s'agit de la question n° 13392 du 27 avril 1998. Elle lui demande en conséquence de lui indiquer quelle est l'origine de tels retards.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47642

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 juin 2000, page 3530